

TOUT BUGEY-SUD

n°11 | Novembre 2024

Le magazine de la
communauté de communes
www.ccbugeysud.com

 @CCBugeySud

*La Navette, un service de
proximité, accessible à tous*



P. 6 | Proximité

Ouverture de
2 antennes
Maison France
Services

P. 8 | Mobilités

Une ligne de
transport en
commun à
Belley

P. 12 | Tourisme

Projet de
requalification
du site du lac de
Virieu-le-Grand



BUGEYSUD
Communauté de communes

RETROUVEZ LES ACTUALITÉS
DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX...

Facebook :
@CCBugeySud

LinkedIn :
@Communauté de
communes Bugey-Sud

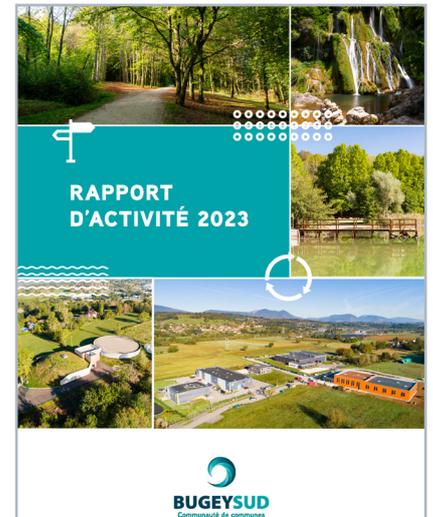
Miwap :
@Communauté de
communes Bugey-Sud



...SUR LE SITE INTERNET
WWW.CCBUGEYSUD.COM



...ET DANS LE RAPPORT
D'ACTIVITÉ DES SERVICES



LE PROJET DE TERRITOIRE BUGEY-SUD

PROJET
DE
TERRITOIRE
BUGEY SUD
2030

ENSEMBLE
CONSTRUISONS
DEMAIN



AXE 1 : Redynamiser le territoire et renforcer son attractivité résidentielle, économique et touristique.



AXE 2 : Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire.



AXE 3 : Organiser et coordonner l'action publique au service de la mise en oeuvre du projet commun.

INFOS PRATIQUES

La communauté de communes Bugey-Sud accueille le public au 46 rue du Lieutenant Argenton à Belley du lundi au vendredi de 9h à 12h et les lundis, mardis et jeudis de 14h à 17h.
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact :

accueil@ccbugeysud.com
www.ccbugeysud.com | 04 79 81 41 05

Localisation des autres services de la communauté de communes Bugey-Sud accueillant du public

Régie des eaux

Au 68 rue Antoine Lavoisier -
La Pélissière à Belley :

04 28 38 44 81

Accueil du public :

Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h30.
Jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30.

Maisons France Services :

04 57 29 81 50

- **Belley : 170, avenue Paul Chastel**

Lundi : 10h-13h et 14h-17h
Mardi/Jeudi : 14h-18h
Mercredi : 9h-12h et 14h-17h
Vendredi : 10h-14h

- **Virieu-le-Grand (Mairie)** Lundi : 14h-17h

- **Groslée-Saint-Benoit (Mairie de Saint-Benoit)** Mardi : 9h-12h

- **Culoz-Béon (Mairie)** Mercredi : 9h-12h

- **Champagne-en-Valromey (Maison de Pays)** Jeudi : 9h-12h

La piscine communautaire, Avenue Paul Chastel à Belley, est fermée depuis le 1^{er} juillet 2024.



Directrice de publication : Pauline GODET
Rédacteur en chef : Christophe GIBOULET
Conception - réalisation : Audrey CANDY LLAMAS
Crédits photos : CCBS - F.SCALI - ESS Ecowhat -
L.MADELON - M.SONOT - Ville de Belley - Atelier des
vergers architectes - Blablacar daily - CoDev
Imprimé sur papier 100 % recyclé fabriqué en France
par Gonnet Imprimeur à Virignin, 01300. 
Tirage : 22 500 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Communauté de communes Bugey-Sud
34 Grande Rue - CS 87071
01301 BELLEY Cedex

L'édito

La transition écologique implique un changement profond de nos modes de vie, et la mobilité en est un pilier essentiel.

Vous découvrirez dans ce magazine que la communauté de communes Bugey-Sud étoffe donc son offre de mobilité pour vous proposer des alternatives concrètes de déplacement et vous accompagner activement à réduire l'usage de votre voiture individuelle :

- La création d'une Navette régulière et cadencée à Belley permet d'améliorer l'accès aux commerces, aux services publics et au centre hospitalier de notre ville centre.
- Via une application simple et reconnue, "Blablacar Daily" (également utilisée chez nos voisins savoyards), l'usage du covoiturage sera soutenu financièrement pour vous permettre de vous déplacer avec flexibilité, de profiter de trajets conviviaux, tout en faisant des économies et un geste pour l'environnement.
- Pour faciliter la mobilité des jeunes, le Transport à la Demande est désormais accessible aux 15-18 ans.

La gestion de l'eau est un autre levier pour répondre aux enjeux de la transition écologique.

L'opération "Chaque goutte compte", permettant l'achat de matériel hydroéconome à prix préférentiel, se poursuit.

L'objectif est de permettre à chacun d'adopter des pratiques plus sobres, de maîtriser sa consommation quotidienne d'eau, et de concourir à la protection et à la préservation durable de cette ressource indispensable à tous.

Ces initiatives sont la preuve que l'échelle intercommunale est pertinente pour des actions opérationnelles et solidaires.

Nous devons apporter une réponse collective, avec vous, aux enjeux de la transition écologique afin de bâtir un Bugey-Sud plus durable et plus résilient.

Je vous souhaite une excellente lecture.



Pauline GODET,
*Présidente de la communauté
de communes Bugey-Sud,
Maire de Valromey-sur-Séran*



ACHAT DE MATÉRIELS HYDROÉCONOMES, l'opération se poursuit

La communauté de communes Bugéy-Sud a lancé une opération pour promouvoir une utilisation raisonnée de l'eau grâce à des matériels hydroéconomes permettant de maîtriser voire de réduire sa consommation en eau.

L'opération se poursuit et vous pouvez toujours acquérir plusieurs types d'équipement à prix réduit.

Grâce aux effets conjugués des prix négociés et des subventions de la communauté de communes Bugéy-Sud et de l'Agence de l'Eau, les prix proposés sont inférieurs de 40% à 50%, en fonction du type d'équipement, à ceux habituellement constatés.

Les produits

831 MATÉRIELS DÉJÀ ACHETÉS

330 COMMANDES EFFECTUÉES



1. Cuve de récupération des eaux de pluie 500 L : 102 € **53,64 €**
2. Cuve de récupération des eaux de pluie 1000 L : 225 € **118,44 €**
3. Douchette hydroéconome 7,6 l/min : 22 € **6,00 €**
4. Douchette pédagogique et lumineuse 6,6 l/min : 79,90 € **30,00 €**
5. Pomme de douche murale hydroéconome 6,8 l/min : 22 € **6,00 €**
6. Pomme de douche murale pédagogique et lumineuse 6,6 l/min : 79,90 € **30,00 €**
7. Régulateur de débit de douche 6 l/min : 7,50 € **1,38 €**
8. Mousseur robinet cuisine 6 l/min : 4,00 € **0,72 €**
9. Mousseur robinet salle de bain 4 l/min : 4,00 € **0,72 €**
10. Sac économiseur d'eau pour toilettes : 5,40 € **1,38 €**
11. Rotulo long pour robinet avec mousseur : 6,50 € **2,10 €**



Pierre Cochon

vice-président en charge des cycles de l'eau (GEMAPI, eau et assainissement)



L'adoption de matériel hydroéconome est une réponse concrète aux défis de gestion de l'eau. Il s'agit d'une solution technique efficace pour réduire notre consommation, mais aussi une démarche essentielle pour préserver nos ressources face aux épisodes de sécheresse récurrents.



PRESTATAIRE DE L'OPÉRATION

EcoWhat S.A.S,
Service Hydroéco Bugéy-Sud,

20 rue des trois piliers,
31000 TOULOUSE

05 36 89 92 48

du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30

www.ccbugeysud-hydroeco.fr

Scannez moi !



Calculez votre empreinte d'eau individuelle sur :
<https://mon-empreinte-eau.fr/>





SIÈGE COMMUNAUTAIRE, début des travaux

La réhabilitation de l'ancien EHPAD de Belley pour en faire le siège de la communauté de communes Bugey-Sud a débuté. Les travaux de démolition et de désamiantage sont terminés. Ils laissent place aux travaux d'aménagement qui se termineront fin de l'année 2025.



Phase de démolition terminée



Modélisation - atelier des vergers architectes

Ce projet, conçu pour être sobre sur le plan architectural, environnemental et énergétique, vise à maîtriser les coûts de réhabilitation et de fonctionnement. Pour concrétiser ces ambitions écologiques, une attention particulière sera portée à la réduction des consommations d'énergie (panneaux photovoltaïques), d'eau (récupération des eaux de toiture pour l'autoconsommation) et à la préservation des sols.

Ce projet répond également à un choix politique fort : privilégier une réhabilitation vertueuse d'une friche hospitalière plutôt qu'une construction, et ainsi participer à la redynamisation du centre ville de Belley, lutter contre l'étalement urbain et restaurer le patrimoine bâti.

Calendrier



TRANCHE DÉMOLITION /
DÉSAMIANTAGE TERMINÉE

INSTALLATION DES SERVICES
DÉBUT 2026



MONTANT DES TRAVAUX
5,3 M€ HT

Subventions : Etat (700 000€), Région (415 222€),
Département de l'Ain (344 000€)

TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE BUGEY-SUD, signature d'un contrat d'objectifs territorial



L'ADEME (Agence de la Transition Écologique) a reconnu Bugey-Sud comme un territoire engagé dans la préservation de son patrimoine naturel, tout en assurant la qualité de vie de ses habitants.

Le 17 septembre dernier, la communauté de communes a ainsi signé un Contrat d'Objectifs Territorial (COT) avec l'ADEME pour accélérer la transition écologique, faisant de Bugey-Sud le seul territoire du département à signer cet accord pour l'année 2024.

Ce contrat de 4 ans, soutenu financièrement et méthodologiquement par l'ADEME, permettra de cofinancer des actions concrètes en faveur de l'économie circulaire (recyclerie, gestion des déchets), des mobilités douces partagées et du volet écologique du projet alimentaire territorial.



350 000€

Enveloppe financière de l'ADEME pendant 4 ans



Emmanuel Goy, directeur régional de l'Ademe - Yannick Scalzotto, sous-prefet de Belley - Pauline Godet, présidente Bugey-Sud



MAISON FRANCE SERVICES, un service public de proximité

Face au succès du dispositif, pour répondre aux besoins grandissants des habitants et pour couvrir tous les bassins de services du territoire, la Maison France Services Bugey-Sud a ouvert deux nouvelles antennes à Culoz-Béon (Mairie) et à Virieu-le-Grand (Mairie) en 2024.

Les Maisons France Services vous accueillent, vous apportent des réponses concrètes, adaptées à chaque situation individuelle et vous accompagnent dans vos démarches administratives. Horaires, permanences, modalités pratiques sur : www.ccbugeysud.com > nos-services > maison-france-service



Les permanences des partenaires

Des partenaires interviennent dans le **bureau confidentiel à Belley** : Finances Publiques, Chambre des Métiers, Caisse d'Allocations Familiales, Agence d'Information sur le Logement. La prise de rendez-vous auprès des partenaires se fait en ligne, par mail ou par téléphone.

Les indispensables avant de venir

- Avoir un téléphone portable
- Avoir une adresse mail
- Avoir tous les mots de passe nécessaires à la connexion : mail, etc.
- Avoir ses identifiants France connect si le compte est déjà créé...

L'entrée est gratuite et ouverte à tous.



Franck André-Masse

Vice-président et maire de Culoz-Béon

L'ouverture d'une antenne de la Maison France Services à Culoz-Béon est une grande satisfaction pour notre commune. Elle rend les services publics plus accessibles et accompagne nos habitants dans leurs démarches administratives, renforçant ainsi la proximité et le lien sur notre territoire.

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS :

- **Belley – 170 avenue Paul Chastel**
Lundi : 10h–13h et 14h–17h
Mardi / Jeudi : 14h–18h
Mercredi : 9h–12h et 14h–17h
Vendredi : 10h–14h

AVEC RENDEZ-VOUS :

- **Virieu-le-Grand (Mairie)** Lundi : 14h–17h
- **Groslée-Saint-Benoit (Mairie de Saint-Benoit)** Mardi : 9h–12h
- **Culoz-Béon (Mairie)** Mercredi : 9h–12h
- **Champagne-en-Valromey (Maison de Pays)** Jeudi : 9h–12h

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

04 57 29 81 50
ou mfs@ccbugeysud.com

La Maison France Services Bugey-Sud vous accompagne dans vos démarches administratives :

- **Logement, mobilité** : demande de logement social, carte illico mobilité, inscription au Transport à la Demande, cartes grises et immatriculations de véhicule.
- **Formation, emploi, retraite** : inscription à France Travail, préparer sa demande de retraite, etc.
- **Santé et protection sociale** : aide sur le site de la CPAM, demande de mutuelle, demande de carte vitale, etc.
- **État civil et famille** : pré-demande pour papiers d'identité, simulation et demande d'allocations, etc.
- **Justice** : demande d'aide juridictionnelle, orientation, etc.



Espace numérique en libre service à Belley pour réaliser vos démarches administratives.

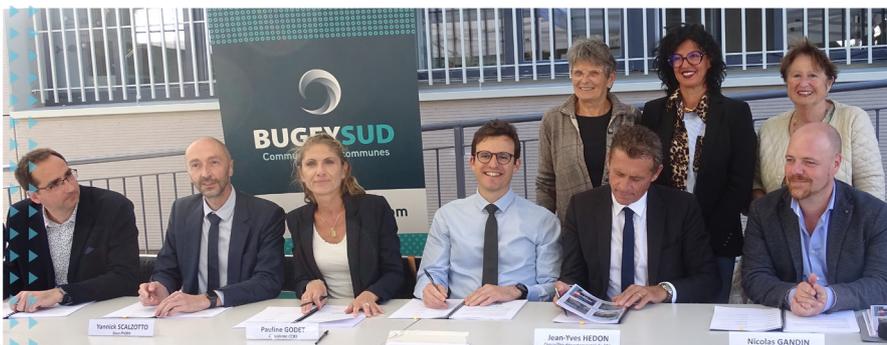
Un panel de services administratifs essentiels

Les services publics partenaires :

la Caisse d'Allocations Familiales, les finances publiques, l'assurance maladie, l'assurance retraite, l'agence nationale des titres sécurisés, le point justice, France Travail, La Poste, la mutuelle sociale agricole, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), le ministère de la transition énergétique.



QUARTIER PRIORITAIRE, signature d'un nouveau contrat de ville à Belley



La communauté de communes Bugey-Sud porte et anime la politique de la ville. Mercredi 18 septembre 2024, a eu lieu à l'Espace Pluriel à Belley, la signature du nouveau contrat de ville entre la communauté de communes Bugey-Sud, l'Etat, la Ville de Belley, le Département de l'Ain, France Travail, Dynacité, Semcoda, Logidia, la CAF, l'Education Nationale, l'ARS, et la Banque des Territoires.

L'objectif est de réduire les écarts entre le quartier identifié comme le plus pauvre de l'Ain et le reste du territoire. La géographie prioritaire, étendue à la Bouvardière, les immeubles impasse Brillat-Savarin et l'ensemble du Clos

Morcel, bénéficie d'une attention particulière des partenaires signataires pour répondre aux objectifs du contrat de ville. Ceux-ci sont issus d'une démarche de concertation menée entre les mois de juin et décembre 2023.

6 AXES DÉFINISSENT CE CONTRAT 2024-2030

- **EDUCATION, PARENTALITÉ** : soutenir les parents, garantir la réussite éducative, encourager les habitants dans leur citoyenneté...
- **VIVRE ENSEMBLE** : améliorer l'image du quartier et de ses habitants, encourager le lien social, lutter contre les pratiques discriminatoires...
- **ACCES AUX SERVICES ET A L'EMPLOI**
- **LOGEMENT ET CADRE DE VIE** : favoriser la mixité sociale, l'attractivité des logements du quartier...
- **PARTICIPATION DES HABITANTS** : conseil citoyen, diagnostic en marchant, café habitants...
- **ENJEUX TRANSVERSAUX** : transition écologique, culture, égalité femmes-hommes, jeunesse et personnes âgées.



Pauline Godet
présidente de la communauté de communes Bugey-Sud



Le contrat de ville est une démarche partenariale essentielle, qui permet de concentrer des ressources et de mobiliser des financements en faveur de l'insertion, de l'éducation et de la prévention.

QUARTIER EN FÊTE

En juillet, à l'occasion du renouvellement du contrat de ville, la communauté de communes Bugey-Sud, en partenariat avec la Ville de Belley, a organisé une journée festive et d'informations au cœur des quartiers Bouvardière, Clos-Morcel et Brillat-Savarin à Belley.

Au programme de cette journée : repas partagé, ambiance musicale avec Marina Diem's et Clarisse Jammal, forum des partenaires, animations jeux en bois (C'est qu'1 jeu), vannerie (Grisette d'osier), poterie (Colette Sonzogni), vélo (Ziganim), artistiques (Comme un arbre création), compostage (France Nature Environnement) et exposition des dessins de Cled'12. Des classes de Jean-Ferrat et l'intervenante musicale Marie-Alice Besson, ont déambulé dans les quartiers au cours de la batucada, pour finir avec un spectacle musical sur le city stade.



Si vous êtes en détresse et/ou si vous voulez aider une personne en souffrance

PRÉVENTION DU SUICIDE

APPELEZ LE



31 14

Ecoute professionnelle et confidentielle
24h/24 · 7j/7 · appel gratuit



Mobilité

LA NAVETTE, un nouveau service ouvert à tous pour faciliter vos déplacements !

Depuis le 30 septembre 2024, la communauté de communes Bugey-Sud a lancé son nouveau service de transport public à Belley. Ce projet vise à faciliter les déplacements quotidiens des habitants en expérimentant une navette urbaine, du lundi au samedi. Soutenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'État, cette ligne régulière dessert les principaux pôles de Belley. Elle offre ainsi une solution de mobilité aux habitants et permet de limiter l'utilisation de la voiture individuelle dans la ville-centre.

Le service de "La Navette" est exploité par la société Philibert Transport.



Lancement de la Navette - lundi 30 septembre 2024



- 13
PLACES ASSISES
- 14
PLACES DEBOUT
- 1
EMPLACEMENT FAUTEUIL ROULANT OU POUSSETTE

La navette fonctionne toute l'année, du lundi au vendredi de 6h30 à 19h20 (hors jours fériés), sans réservation. La desserte du samedi est opérationnelle depuis mi-novembre 2024 de 8h à 18h avec un terminus à Sonod.

L'itinéraire

Fréquence : toutes les 45 min



La Navette répond à une demande de longue date des habitants. Ce service vise à promouvoir une mobilité plus respectueuse de l'environnement en offrant une alternative pratique pour se rendre dans les principaux pôles de la ville de Belley et notamment dans les établissements de santé hors centre-ville.



Francine Martinat
vice-présidente en charge de la mobilité, politique de la ville, gens du voyage, enlèvement des animaux errants et fourrière animale





Mobilité



La communauté de communes Bugey-Sud était présente aux forums des associations de Belley et du Valromey le samedi 7 septembre 2024 ainsi que sur le marché de Belley pour vous présenter ce nouveau service.

Comment créer sa carte de transport ?

Pour recharger le titre "10 voyages" et les abonnements mensuels, il faut au préalable créer une carte de transport. La création de cette carte est gratuite. La validité est illimitée. Le duplicata de la carte en cas de perte ou de vol est de 5€.

1

Télécharger le formulaire sur le site de la communauté de communes Bugey-Sud : www.ccbugeysud.com > rubrique nos services > la Navette

2

Remplir le formulaire de création avec une photo

3

Transmettre à Philibert avec le règlement par mail navettebugeysud@philibert.fr ou par courrier (Triangle d'Activités - 11 rue Rosengart - 01500 Ambérieu-en-Bugey) ou à la communauté de communes Bugey-Sud pour toute demande de tarif solidaire



Les tarifs

- Ticket unitaire (valable 2h) : **1€**
- Titre 10 voyages (chaque voyage est valable 2h) : **8€**
- Abonnement mensuel (du 1^{er} au 31 du mois) : **20€**
- Abonnement mensuel solidaire (du 1^{er} au 31 du mois, sous conditions de ressources) : **10€**
- **Gratuit** pour les enfants de moins de 6 ans et les accompagnants Personnes à Mobilité Réduite

Le titre 10 voyages et les abonnements mensuels doivent être chargés sur une carte de transport à créer au préalable (gratuit)

Les abonnements mensuels sont pris en charge à 50% par l'employeur dans le privé (jusqu'à 75% dans la fonction publique)

Modalités de vente

- **à bord** : en espèces, auprès du conducteur
- **en ligne** (achat de ticket unitaire ou recharge de carte de transport) : avec une carte bancaire, via la billetterie en ligne : <https://bugey-sud.nuamouv.com/billetterie>
- **à la communauté de communes Bugey-Sud** au 46, rue du Lieutenant Argenton à Belley aux horaires d'ouverture

Position de la navette en temps réel

Il est possible de suivre la navette lors de son parcours à l'aide de son smartphone (pour indications utiles en cas de retard). Des QR code sont implantés sur les poteaux de chaque arrêt et sur les fiches-horaires pour accéder à cet outil facilement.



Pour suivre la Navette en temps réel :

Plus d'informations sur la mobilité en Bugey-Sud (transport à la demande, car, train, covoiturage, vélo, aides à la mobilité...) :

<https://www.ccbugeysud.com/mobilite/>



TRANSPORT À LA DEMANDE, service désormais ouvert aux 15-18 ans et + 75 ans

La communauté de communes Bugey-Sud facilite le déplacement des habitants avec un service de Transport A la Demande (TAD) réservé à un public spécifique. Depuis le 1^{er} mars 2024, les critères d'accès se sont élargis afin d'agir en faveur de la mobilité des jeunes (accès stages, activités, etc.) et répondre à la demande. Le service est désormais accessible aux 15-18 ans et +75 ans, en plus des Personnes à Mobilité Réduite, bénéficiaires de l'APA et demandeurs d'emploi. Le service est ouvert du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

1- Inscription

Auprès de la communauté de communes Bugey-Sud en remplissant le formulaire et en fournissant les justificatifs. L'utilisateur est inscrit automatiquement dans un délai d'une semaine après réception du formulaire.

2- Réservation au 04 8000 7000

Réservez votre trajet au plus tard la veille avant midi. Préciser à la centrale de réservation la date, l'horaire ainsi que les adresses de prise en charge et lieu de dépose (taper 1 pour sélectionner le TAD, ensuite taper 01 pour sélectionner le département de l'Ain)

3- Ponctualité

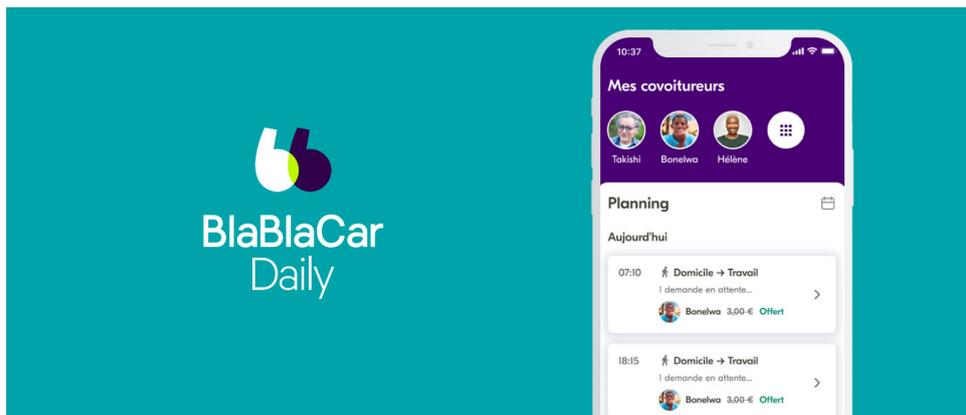
Être prêt 5 min avant au lieu de rendez-vous.

4- Règlement du trajet

Prévoir de la monnaie (à défaut : un chèque)

5- Transport > 2 prises en charge distinctes :

- **Porte-à-point** : du domicile à des points de dépose vers le centre de Belley et Culoz-Béon.
- **Porte-à-porte** : du domicile à l'adresse : pour Personnes à Mobilité Réduite ou pour les destinations en dehors du centre de Belley et Culoz-Béon.



COVOITURAGE, incitation financière à partir du 2 décembre 2024



Dans le cadre de son schéma mobilité, la communauté de communes Bugey-Sud renforce son engagement en faveur du covoiturage en mettant en place une incitation financière.

Actuellement, 280 trajets par mois sont réalisés en covoiturage sur le territoire. Grâce à ce soutien financier, l'objectif est d'atteindre 1 500 trajets mensuels.

POURQUOI COVOITURER ?

- **Economiser** : les trajets sont gratuits pour les passagers et les conducteurs sont indemnisés.
- **Contribuer à la transition énergétique** : réduction des émissions de gaz à effet de serre
- **Réduire le trafic routier**

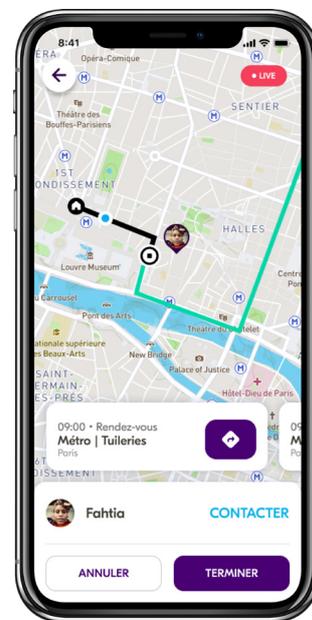
LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Le dispositif est ouvert à toutes les personnes effectuant un trajet au départ ou à destination du territoire de la communauté de communes Bugey-Sud.

- Indemnisation du conducteur à partir de 4 km et jusqu'à maximum 80 km
- Gratuité pour les passagers jusqu'à 50 km
- 6 trajets maximum pour le conducteur par jour (équivalent à 2 voyages avec 3 passagers à bord par jour)
- Une distance minimale de 4 km par trajet
- Une incitation maximum mensuelle (du premier au dernier jour du mois) de 150€ pour les conducteurs

COMMENT EN PROFITER ?

- 1- Téléchargez l'application gratuite BlaBlaCar Daily sur votre smartphone
- 2- Créez un compte, renseignez vos adresses (domicile/travail), vos horaires habituels, et précisez si vous êtes passager ou conducteur.
- 3- Laissez l'application vous proposer des covoitureurs sur votre trajet, prenez contact et validez le trajet.





L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT, 1 an après : quel bilan ?



La communauté de communes Bugey-Sud a lancé, fin 2023, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de 3 ans. Ce dispositif vise à accompagner les propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs, dans la rénovation de leur logement. L'OPAH permet de mobiliser divers financements pour réaliser des travaux de rénovation énergétique, d'adaptation des logements pour le maintien à domicile, pour lutter contre l'habitat indigne, de remise en usage des logements vacants, ou la création de logements à loyers modérés.

Les chiffres



754
LOGEMENTS
CONCERNÉS
EN BUGEY-SUD



197
CONTACTS EN 2024

86% DE PROPRIÉTAIRES
OCCUPANTS



37
DOSSIERS ONT
BÉNÉFICIÉ DE
SUBVENTIONS



SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
88 446 € HT



Vous avez un projet de rénovation ?



Un numéro unique pour tous vos travaux :
04 79 42 33 46

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL (SCOT), la révision débutera en janvier 2025

Le SCOT est un document d'urbanisme qui détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations du territoire. En septembre 2024, la communauté de communes Bugey-Sud a lancé un appel d'offres pour sélectionner le cabinet qui accompagnera les élus jusqu'en février 2027. Pour la révision du document récemment évalué, l'objectif sera de planifier et de concrétiser l'aménagement du territoire pour les six prochaines années, tout en intégrant les nouvelles exigences en matière de sobriété foncière et de protection des sols.



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi), la compétence ne sera pas transférée

Lors de la conférence des maires de septembre 2024, les élus du territoire ont été invités à se prononcer sur le transfert de la compétence "document de planification" et l'élaboration du PLUi.

En amont, une série de rencontres s'est tenue en juin et juillet entre la communauté de communes Bugey-Sud et les maires et/ou conseillers municipaux du territoire.



À l'issue de ces discussions, 43% des communes, représentant 26% de la population du territoire, ont exprimé leur refus de procéder à ce transfert de compétence.

Ce débat devra à nouveau se tenir en 2026 suite aux élections municipales et à l'installation d'un nouvel exécutif de la communauté de communes Bugey-Sud.



21 RÉUNIONS
D'ÉCHANGE

200 MAIRES ET CONSEILLERS
COMMUNAUX PRÉSENTS

37 COMMUNES
RENCONTRÉES SUR 42



LAC DE VIRIEU-LE-GRAND, projet de requalification du site



L'aménagement du site du lac de Virieu-le-Grand, propriété de la communauté de communes Bugey-Sud et labellisé Espace Naturel de l'Ain, se poursuit. En 2024, la terrasse du site a été réaménagée avec la mise en place d'une structure légère, mieux intégrée d'un point de vue paysager, et la reprise des cheminements.

Pour 2025, la qualification du site se poursuivra avec la refonte du local de surveillance de la baignade, la création d'une structure snack et la mise en place de cabines de plage. La baignade sera rendue plus accessible grâce à des équipements dédiés (tapis, fauteuil de baignade).

MAISON DU MARAIS DE LAVOURS, aménagement à Aignoz

Les travaux d'aménagement et de qualification de l'accès à la Maison du Marais à Ceyzérieu (hameau d'Aignoz) ont débuté. Ces travaux ont pour objectifs d'améliorer l'accueil des visiteurs sur site, le cadre de vie des habitants, de favoriser les modes doux et le partage de l'espace en tenant compte de tous les déplacements internes (véhicules, deux-roues, PMR, piétons ...) et ainsi rompre avec la vision routière du site. Pour le volet touristique, il s'agit de la première phase du projet global de requalification de la Maison du Marais de Lavours, propriété de la communauté de communes Bugey-Sud dont la gestion est confiée à l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID).

Les travaux en cours de réalisation :

- Structuration du stationnement
- Aménagement de l'entrée du hameau et création d'une nouvelle voie de desserte pour les riverains
- Amélioration de la circulation piétonne, embellissement du hameau



De septembre 2024
à fin mars 2025



- Pour Bugey-Sud : 453 718.59 €
- Pour Ceyzérieu : 88 686 € HT

BUVETTE & BICYCLETTE, au port de Virignin

“



Marine SONOT,
gérante des Lodges de la ViaRhôna

Que sont les lodges de la ViaRhôna, et la nouvelle offre "buvette et bicyclette" ?

Les Lodges de la ViaRhôna sont des hébergements insolites situés au Port de Virignin, au bord de la ViaRhôna. Nous proposons une offre clé en main avec le prêt de vélos et des conseils de visite personnalisés.

En juillet 2023, la communauté de communes Bugey-Sud a lancé un appel à projet pour développer une offre de petite restauration au Port de Virignin*. C'est ainsi qu'est né notre nouveau projet "Buvette & Bicyclette" ! Nous avons créé un nouvel espace dans des anciens conteneurs maritimes réhabilités pour accueillir un food truck, des sanitaires et une salle de réception. Nous l'avons mis en gérance à Arthur Guillemain du Bistrot de Brens. Pour l'accueil des groupes, c'était un vrai besoin pour les Lodges d'avoir un espace modulable, à proximité direct des hébergements. Nous pouvons désormais élargir notre offre avec l'accueil de séminaires, réunions familiales, événements bien-être dans cet environnement calme et agréable.

Quels sont les retours de cette ouverture et les perspectives ?

Le food truck a connu un vrai succès dès son ouverture bien que la saison estivale 2024 ait été réduite avec une météo défavorable ! Arthur a plein d'idées pour proposer une petite restauration de qualité et variée. En 2025, nous allons proposer une formule brunch tous les dimanches. Ce qui nous anime actuellement, c'est la création d'événements ouverts à tous pour l'automne et l'hiver 2024/2025. Yoga, voyage sonore, atelier de dégustation de vin... il y en aura pour tous les goûts !

*La communauté de communes Bugey-Sud est gestionnaire du port de Virignin dans le cadre d'une convention d'occupation avec la CNR.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE, une édition 2024 réussie



Les 20, 21 et 22 septembre 2024, la communauté de communes Bugey-Sud a coordonné l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine sur le territoire. En partenariat étroit avec l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier, 45 animations mêlant pratiques artistiques et patrimoine ont été proposées dans 17 communes.

Musique, cirque et théâtre se sont donc invités en compléments des animations de découvertes du patrimoine plus traditionnelles (expositions, visites guidées...). Le récital de piano au port de Virignin, les promenades théâtralisées et circassiennes, la balade en vélo électrique, les expositions et autres visites guidées ont rencontré un vif succès !

Retrouvez toutes les actions de valorisation du patrimoine sur www.ccbugeysud.com



2 300

PERSONNES ONT PARTICIPÉ
AUX JOURNÉES DU PATRIMOINE

NOUVEAUTÉ

24 mai 2025 : 1^{ère} édition de l'Ultra Trail Grand Colombier (UTGC)

Organisé par l'association Les Intenses Sessions, l'UTGC proposera une aventure exceptionnelle à la découverte des paysages de Bugey-Sud autour d'un défi sportif proposant une épreuve de résistance, de courage et de détermination. La course permettra de défier le Grand Colombier au départ de Belley, Contrevoz, Hauteville ou Seyssel pour finir à Culoz-Béon avec des courses de 7 à 120 km.

CATALOGUE scolaire



Pour la 2^{ème} année consécutive, différents services de la communauté de communes Bugey-Sud se sont coordonnés afin de proposer un catalogue d'animations à destination des écoles.

Bilan 2023-2024

Plus de 1600 élèves du territoire ont pu profiter d'animations gratuites sur la transition écologique et donc sur l'agriculture, l'alimentation, la valorisation des déchets, la sensibilisation aux zones humides et au patrimoine et le "Savoir rouler à vélo".

Les temps forts : événement "donnons goût au débat", exposition à la médiathèque de Belley, projet "paysages en mouvement" et séjour à vélo.

- **21** écoles participantes sur 32 (66%)
- **85** animations proposées sur différents thèmes
- **220** diplômes "Savoir rouler à vélo" délivrés
- **86** journées d'animations financées
- **29 886€** financement Bugey-Sud

2024-2025



27 écoles sélectionnées pour 2025 sur 32 (84%)



126 animations se dérouleront pour **76** classes



ÉPICURIENNES DE BELLEY, un "menu des chefs" pour les élèves du territoire

Dans le cadre de son Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT), la communauté de communes Bugey-Sud a soutenu les Épicuriennes de Belley, et plus particulièrement l'initiative gourmande, le "Menu des Chefs" proposé dans plusieurs cantines scolaires de la commune. L'objectif : permettre aux enfants de découvrir des plats originaux et gastronomiques, élaborés par un chef participant à l'événement, à partir de produits locaux et de saison. Ce menu a été adapté par les cuisiniers et les sociétés de restauration collective volontaires.

En facilitant les échanges entre les prestataires et les producteurs, puis en prenant en charge financièrement le surcoût lié à l'approvisionnement en produits locaux de qualité, la communauté de communes Bugey-Sud a permis que ce "Menu des chefs" soit également proposé dans d'autres communes du territoire gérant une cantine scolaire. C'est un message fort en faveur de la transition alimentaire et du développement des circuits courts.



16 COMMUNES DU TERRITOIRE ONT PARTICIPÉ AU MENU DES CHEFS

1 100 REPAS LIVRÉS

Le mot de la présidente



“

Cette démarche permet de sensibiliser nos jeunes générations à l'importance de la qualité des aliments, tout en valorisant les richesses culinaires du territoire. Elle s'inscrit pleinement dans une volonté de promouvoir l'éducation au goût dès le plus jeune âge, une alimentation durable et responsable, tout en soutenant l'économie locale.

Pauline Godet

présidente de la communauté de communes Bugey-Sud



Dessert du menu des chefs : cup cake carotte et amande, chantilly mascarpone et safran, carottes râpées au sirop de vanille

RESTAURATION COLLECTIVE SCOLAIRE DU 1^{ER} DEGRÉ, Bugey-Sud accompagne les cantines vers la loi Egalim

La loi Agriculture et Alimentation (EGALIM) a fixé des objectifs pour la restauration collective publique en matière de qualité des produits. Les cantines doivent proposer 50% de produits de qualité et durables, dont 20% issus de l'agriculture biologique.

Consciente des défis que représente cette loi pour les communes gérant un service de cantine, la communauté de communes Bugey-Sud a lancé un appel à candidature aux communes pour les accompagner dans :

- La définition des besoins et des objectifs concernant la qualité et la provenance des approvisionnements pour les repas servis.

- La connaissance des freins à l'intégration de produits locaux de qualité rencontrés lors de l'élaboration des repas par les prestataires.
- Les préconisations d'actions à mettre en œuvre.

Les communes sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement gratuit, correspondant à une prestation de 10 210 €, adaptable aux besoins exprimés.

Cet appel à projets représente une opportunité pour les cantines scolaires du territoire de s'engager dans une approche durable et de qualité.



SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, définition d'une stratégie et d'un plan d'actions



Zone d'Activité Economique de Brégnier-Cordon

La communauté de communes Bugey-Sud vient de définir sa stratégie de développement économique à travers l'élaboration d'un Schéma de Développement Economique.

Il s'agit d'un document évolutif qui a vocation à servir de base pour tracer une trajectoire pour les 10 prochaines années en matière de développement économique. Élaboré en concertation avec les acteurs économiques locaux (Bugey Développement, Initiative Bugey, Union des Commerçants et Artisans de

Belley), les chambres consulaires, France Travail et le conseil de développement, il traduit l'ambition collective de répondre aux besoins des entreprises locales et de faire de Bugey-Sud un espace économiquement équilibré, innovant et attractif.

S'inscrivant en complément du Projet de territoire et du futur SCoT, ce schéma s'appuie sur quatre axes stratégiques et onze actions prioritaires visant à soutenir le développement des entreprises et la création d'emplois qualifiés.



Myriam Keller
vice-présidente
en charge du
développement
économique

Le Schéma de Développement Économique est bien plus qu'un plan d'actions: c'est une vision partagée pour l'avenir de notre territoire. Sa mise en œuvre, dynamique et évolutive, renforcera la résilience de notre tissu économique face aux défis de demain.

Bugey-Sud à la rencontre des entreprises

- Mardi 15 octobre 2024, la communauté de communes Bugey-Sud a invité des entreprises à participer à un afterwork sur le thème de la rénovation énergétique. A cette occasion, le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), signe de qualité dans la rénovation énergétique, leur a été présenté.
- Jeudi 7 novembre 2024, les rencontres de l'économie ont permis de présenter le schéma de développement économique à l'ensemble des entreprises du territoire et de proposer une animation sur l'intelligence artificielle.

+ Toutes les photos de la soirée sont à retrouver sur www.ccbugeysud.com

Les 4 axes stratégiques

Le Schéma de Développement Économique s'articule autour de quatre axes stratégiques :

- 1 AXE 1**
Engager une stratégie foncière immobilière et dynamiser l'entrepreneuriat
- 2 AXE 2**
Travailler sur l'attractivité du territoire et investir dans la connectivité & les infrastructures
- 3 AXE 3**
Permettre au territoire de créer plus d'emplois et de se former en Bugey-Sud
- 4 AXE 4**
Soutenir l'innovation et le développement durable

“ Nous avons décidé de décider ensemble :

une expérience démocratique

CONFÉRENCE
DE JO SPIEGEL



Création : K-Communication.fr
Avec le soutien de la Ville de Belley



CoDev
Conseil de Développement
Bugey Sud

Fête ses 20 ans
Expo & conférence

Vendredi
29 Nov. 18H
BELLEY
Salle de l'Intégral

GRATUIT
Ouvert à tous



@CODEVBugeySud

Contact : micheledamelet.codev@gmail.com

Jo Spiegel est l'un des pionniers de la démocratie participative. Maire de Kingersheim de 1989 à 2020, il a su innover et réinventer une nouvelle gouvernance pour sa commune.

Il explique pourquoi et comment il a abandonné l'exercice traditionnel du pouvoir pour mettre en place une nouvelle "démocratie-construction" avec les habitants de sa commune.

Le CoDev est une instance participative mise en place à l'échelle du territoire de la communauté de communes Bugey-Sud, composée de citoyens, d'acteurs économiques, sociaux et associatifs. C'est un lieu de réflexion, d'échanges et d'écoute concernant la vie du territoire, visant à enrichir les décisions des élus.

En 2024, le CoDev fête ses 20 ans et vous invite à participer à une conférence de Jo Spiegel et à une exposition.

Pour en savoir +
www.ccbugeysud.com > CoDev

POUR
S'INSCRIRE >



BUGEYSUD
Communauté de communes